

## « Act for the Disappeared » mobilise pour les disparus libanais de la guerre

Par Amanda CHAPARRO | 06/09/2010

Une affiche comportant les portraits de personnes portées disparues et celui, en grand, d'Odette Salem, décédée avant de connaître le sort de ses enfants, Christine et Richard.

COMMÉMORATION Le mouvement d'activistes indépendants « Act for the Disappeared » a organisé au cours du week-end un rassemblement dans le jardin Gebran Khalil Gebran, place Riad el-Solh. Son objectif : remobiliser la société civile autour d'un thème de moins en moins porteur.

Dans le jardin Gebran Khalil Gebran, il n'y a pas foule vendredi soir lorsque Ghazi Aad, représentant d'une association pour les détenus libanais (Solide) prend le micro : « Nous n'abandonnerons pas tant que nous ne saurons pas la vérité », déclare-t-il.

Officiellement, 17 514 personnes ont disparu pendant la guerre civile, dont une majorité de civils, enlevées par des milices de toutes les communautés confondues. Si la plupart seraient mortes aujourd'hui, d'autres sont toujours détenues dans des prisons syriennes. Depuis la fin du conflit, des commissions d'enquêtes ont été établies, des promesses de campagnes ont été faites. Et pourtant rien n'a bougé. Pire encore, la société semble aujourd'hui se désintéresser de ce problème vieux de vingt ans.

C'est pourquoi « Act for the Disappeared » organisait vendredi et samedi deux journées de mobilisation avec expositions photos, concerts et diffusion de documentaires sur ce thème. Cette série d'événements marque le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation. Il s'agit avant tout de porter la voix des comités de familles. Leur demande est simple : libérer les détenus ou récupérer le corps de leur enfant, de leur mère, de leur frère, afin de pouvoir l'inhumer dignement. Et porter son deuil.

Une campagne « choc »

Les membres de « Act for the Disappeared » ont dû faire face à une difficulté de taille : comment rallier la population à cette cause, des années après les faits ? « Il fallait trouver une démarche originale car les Libanais sont lassés d'entendre parler des disparus », reconnaît Justine Di Mayo, membre du groupe.

Pour cela, ils décident de recentrer le discours sur l'aspect humain. La campagne « Aidez-moi à retrouver mon fils » voit le jour. Des affiches sont placardées en deux

temps sur les murs de la capitale. La première montre la photo d'un garçon disparu. Avec la deuxième, le public comprend qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais de milliers de mères libanaises qui ont perdu leur enfant, victime d'enlèvement pendant la guerre. « Il fallait mettre un visage sur ces milliers de disparus », explique Camille Joseph, membre d'une association soutenant l'opération.

La campagne soulève beaucoup de réactions sur la page Facebook du groupe « Missing ». Nombreuses sont les personnes qui s'inquiètent du sort de cet enfant. C'est précisément ce que recherchaient les activistes. « On voulait questionner les gens », dit Justine Di Mayo. « Pourquoi êtes-vous touchés par le cas d'une mère ayant perdu son fils et non par celui de milliers de mères ? » poursuit-elle. Pour cette jeune activiste, le temps n'est pas une excuse : « On ne peut pas demander à une mère d'oublier. »

Depuis 2005, des mères se relaient chaque jour dans une tente installée dans le jardin Khalil Gibran, face à

l'Escwa. Halima Jamal est l'une d'elles. Venue de Tripoli comme chaque semaine, elle s'apprête vendredi à camper devant le bâtiment de l'ONU. Son fils a disparu en 1989. « Je commence à me demander si cela sert à quelque chose », confie-t-elle. Toutefois, même si l'espoir est mince, elle continue son combat en espérant pouvoir retrouver son corps avant sa mort.

### Dépolitiser le débat

Trop longtemps, la question des disparus a été récupérée à des fins politiques. Ce que le mouvement souhaite éviter. « Nous ne sommes pas en train de faire le procès de telle ou telle communauté, ni d'aucune d'ailleurs », insiste Justine Di Mayo. Selon elle, l'argument qui consiste à dire que cette question va réveiller les tensions ne tient pas. « Cette peur est ridicule et non fondée », affirme-t-elle. « Les tensions existent déjà au sein de la société. Chacun sait que toutes les milices ont capturé des civils. On ne va rien révéler de nouveau. »

D'autant que « Act for the Disappeared » s'adresse non pas aux politiques mais aux citoyens. Le mouvement veut montrer que des solutions concrètes existent. « L'heure n'est pas à la mémoire mais à l'action », assure Justine. « Des solutions sont trouvées dans d'autres pays, alors pourquoi pas chez nous ? » demande-t-elle. En 2000, une commission d'enquête nationale a reconnu l'existence de charniers et leur emplacement. Le chiffre de 17 514 est en réalité surestimé. Il se base sur des documents que les familles remplissaient pendant la guerre. Mais dans bien des cas, leur proche réapparaissait sans que cela ne soit déclaré. Il est donc nécessaire de procéder à un recensement exact des disparus. Il reste à ouvrir les charniers, ce qui soulève la question de l'identification des corps.

L'exposition photo présentée au jardin Gebrane Khalil Gebran est un bon exemple de ce qui se fait dans d'autres pays. Les clichés retracent l'histoire de familles de disparus en ex-Yougoslavie lors des guerres interethniques. L'une d'elles raconte comment une mère a retrouvé le corps de son fils des années après sa disparition, grâce à son ADN. S'inspirant de ces initiatives, les comités de familles au Liban demandent à ce qu'une banque d'ADN des familles de disparus soit créée au plus vite.

Vingt ans après la fin de la guerre civile, le combat des comités de familles a du mal à trouver sa place dans une société qui préfère oublier. Act for the Disappeared entend leur redonner un écho. Ils savent qu'ils s'attaquent à un travail de fourmi. Il faudra beaucoup d'énergie pour que le thème des disparus redevienne un sujet de débats et d'intérêt. Mais ils sont convaincus que cette question doit être prise en charge par les Libanais. « Car le jour où les pouvoirs politiques ouvriront ce dossier, on aura besoin du soutien de toute la société civile », insiste Justine Di Mayo.